



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Chantage de la Turquie face à la crise sanitaire européenne

Question écrite n° 27866

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge M. le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la position française face à la conduite de la Turquie à l'occasion de la crise sanitaire. La Turquie est l'un des producteurs de masques les plus importants au monde. L'Italie a passé, à la fin du mois de février 2020, une commande massive de masques FFP2 et FFP3. Une entreprise italienne a ainsi acheté près de 200 000 masques immédiatement à une société de production turque, qu'il a payés 670 000 euros avant de passer une nouvelle commande de 300 000 masques par semaine pour une période couvrant jusqu'au 30 avril 2020. Depuis le 4 mars 2020, l'envoi du premier lot de masques est compromis par des lourdeurs administratives entretenues par la Turquie. Depuis plusieurs semaines, la cargaison de masques est bloquée, alors même que le vice-ministre turc avait fait la promesse du départ de celle-ci pour l'Italie. Alors que l'Italie fait face à une situation particulièrement grave dans son traitement de la pandémie, l'attitude de la Turquie est éminemment condamnable et contribue à aggraver la situation sanitaire. Elle l'interroge le ministre de l'Europe et des affaires étrangères sur la position qu'entend prendre le Gouvernement face à une telle attitude.

Texte de la réponse

Les autorités turques ont pris la décision de soumettre à une pré-autorisation les exportations de certains matériels médicaux afin de veiller à ce que leur propre marché intérieur et leurs établissements de santé soient correctement approvisionnés. Comme vous l'indiquez, plusieurs pays européens avaient passé commande de matériel auprès d'entreprises turques, y compris la France. L'autorisation des commandes de matériel médical notamment passées par les pays européens s'effectue donc au cas par cas par les autorités turques. Plusieurs commandes passées par la France ont ainsi pu être honorées. Les autorités françaises, y compris au plus haut niveau de l'Etat, sont pleinement mobilisées pour que l'ensemble des commandes passées à la Turquie soient acheminées dans notre pays. La France, dans son dialogue avec la Turquie comme avec tout autre pays, rappelle que seules la coopération et la solidarité permettront de vaincre l'épidémie à l'échelle mondiale.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Non inscrit

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 27866

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : [Europe et affaires étrangères](#)

Ministère attributaire : [Europe et affaires étrangères](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [31 mars 2020](#), page 2421

Réponse publiée au JO le : [26 mai 2020](#), page 3675